

Commission des Féminines

REUNION DU 05/04/23 MATIN

Présidente : Annick COUEFFEC

Présents : Manon ALLIEU, François BARZIC, Patricia BREUX, Jean-Pierre COUCHEZ, Charles PLANAS, Pascale VILANOVE

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

FINALE DEPARTEMENTALE FESTIVAL FOOT U13 F PITCH

Equipes qualifiées pour la Finale Régionale :

- FC LATOUR BAS ELNE
- CANET RFC
- FC CERET

Félicitations aux joueuses et à leur coach

FORFAIT GENERAL

Le FC BARCARES a déclaré le forfait général de son équipe Féminines Séniors à 8 (courriel du 31/03/23). Ce forfait général est enregistré **sans retrait de points**, conformément à l'article 40 des épreuves officielles de l'annuaire du District :

Article 40 - Lorsqu'une équipe déclarera forfait général dans les cinq derniers matches elle sera passible d'une amende supplémentaire.

Lorsque ce forfait dans les cinq derniers matches à une influence sur le classement, la Commission ne devra pas en tenir compte.

AMENDE

FC BARCARES : **100€** - forfait général équipe Féminines Séniors.



La Présidente
Annick COUEFFEC